

# Jurons

## Définition

Interjection ou exclamation grossière ou familière qui traduit une réaction vive de colère, dépit ou surprise. Dans la liste établie par le Dictionnaire des Jurons en ligne ne fait pas de distinction fondamentale entre injure et juron.

Wikipédia :

Un **juron** est une brève [exclamation](#), plus ou moins grossière, vulgaire ou [blasphématoire](#), dont on se sert pour donner une intensité particulière à un discours, que cela soit pour exprimer ce qu'on ressent face à une situation donnée, pour manifester sa colère, son indignation ou sa surprise (dans ce dernier cas il fera office d'[interjection](#)) ou encore pour donner de manière générale plus de force à un propos.

Un juron peut éventuellement être interprété comme une [insulte](#) selon les circonstances dans lesquelles il est proféré. Cependant, de façon générale, le juron est une réaction devant une situation et ne vise pas, en principe, un destinataire particulier.

## **QUELQUES EXEMPLES D'EMPLOIS DE JURONS. - Café**

[www.serveur.cafe.edu/genres/e-juron.html](http://www.serveur.cafe.edu/genres/e-juron.html)

### **Extrait**

Le juron est un mot employé par le locuteur pour exprimer spontanément et intensément ce qu'il ressent face à une situation donnée. Cette réaction, positive ou négative, se présente toujours sous la forme exclamative (le juron est souvent une interjection).

Les jurons appartiennent à une culture, ils sont créés à partir d'éléments spécifiques à une culture, et ils ne peuvent par conséquent en être séparés sous peine de perdre leur sens et leur valeur. Les jurons, dans toutes les cultures, ont ceci de particulier que leur usage est défendu, par une autorité quelconque ou simplement par la politesse. Cet interdit qui frappe les jurons est dû à leurs origines. Dans les siècles passés, l'Église exerçait une puissante autorité sur toute la société; tous devaient s'y soumettre en respectant ses lois. Et l'une d'entre elles interdisait aux fidèles d'invoquer Dieu, donc de jurer, sans raison, et d'utiliser à tort et à travers des mots du vocabulaire religieux. Ainsi, jurer dans un contexte profane était un moyen à la portée de tous de s'opposer à l'autorité de l'Église et de la démystifier. S'exclamer "Nom de Dieu!" ou "Grand Dieu!", c'était lancer un défi à l'Église en transgressant une de ses lois, c'était remettre en question son idéologie représentée par les termes religieux.

### **Patois**

*Bon diou, Nom de Dûe, Nom de Diou, Nom d'mai vie,*

*Cré poûe, truerie, poûerie*

*Diaïle me souÿe*

*Miedge*

*Bogre*